

Ah ! Ces damettes !

Autor(en): **Décaillet, Joseph**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **71 (1932)**

Heft 13

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-224499>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques Il. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

RONDEAU DE SAISON

*Aussi beaux que des Apollons,
Le jour de leur Réception,
les garçons
Dans leur tout premier pantalon
long,
Tenant leur psautier neuf en main,
Vont à la Confirmation.
Demi-hommes, demi-gamins
faquins,
Les beaux garçons, longs et taquins !*

*Devant les fidèles assemblés,
Orgueil de toute leur famille,
les filles,
En longs voiles immaculés,
Pour aujourd'hui point ne babillent ;
gentilles,
Vont à la Confirmation.
Alors, que d'exclamations
d'admiration
Les font rougir d'émotion.*

*Puis, au temple sont arrivés
Filles, garçons ; garçons et filles,
bien « mies ».*

*Au Bon-Dieu leur cœur ont donné.
Leur beau regard ingénu brille,
scintille.*

*Maintenant, gais comme des pinsons,
Egrenant au vent leurs chansons
s'en vont
Filles « mies » et beaux garçons !*
Cyprien.



LO VILHIO
DÈVESÀ

FAUT QUE TOT LO MONDO VIVE

« E bin su que l'è veretâbliâ cllia raison. Faut que tot lo mondo vive... et mè assebin. Quemet desâi Louis à Matou, quand l'avâi zu sa crèvena. L'avâi reincontrâ Piero Gouguenon que lo vayâi tot moindro, tot fliappi, avoué dâi botse de crèvafam et blianc quemet dâo sèrè. Et Piero Gouguenon lâi fâ dinse :

— Mâ, mon pouro Luvi, on t'è preindrâi po onna fantouma. T'a ètâ malado ?

— Oi, i'è ètâ prâo maubin grantenet, i'è zu la gripa, mâ l'affère l'a bin verî.

— Mâ, quaise-tè, et qu'a-to fé ?

— Su zu à la consurta âo mândzo. M'a accutâ bin adrâi.

— Ouaih !

— De bî savâ. M'a cotâ cinq franc. Lè lâi è baillî de bon grâ. Faut bin que vive, lo mândzo, è-tè pas veré ?

— Et aprî ?

— Aprî ? Su z'u vè l'apotiquiéro que m'a preparâ de l'onguicent et pu de la mestion. I'è payî dh franc. Faut que vive assebin, l'apotiquiéro, âo bin...

— Et du çosse ? T'a prâi lè remîdo ?

— Quaise-tè, Gouguenon ! Sant lé. Lè z'âi pas prâ. Mè faut vivre assebin, mè, âo quie !

Mâ voliâvo vo parlâ de ion de noûtrè prècaut, lo Fritz à Cliiotsen, que l'è lî que minne la cou-mouina. L'è quemet lè vi, onna boûna bite que medze pas lè patte. Mâ po payî, pouro z'ami ! Lâi faut recliâmâ dâi z'annâie doureint cein que dâi et, po fini, vo dit dâi mouf de boune raison que vo z'eimpliant la tita. Aprî, quand bin vo z'a rein baillî, vo vo z'ein allâ ein bin lo remacheint. Lâi a dâi dzein dinse, et pu mè rondzâ se n'è pas la veretâ !

Fritz à Cliiotsen l'avâi principalemeint la bre-lâre de bâire à crédit dein lè dou cabaret dâo velâdzo. Faillâi adî marquâ su l'ardoise, marquâ su l'ardoise que cein bourlâve noûtrè carbatî. Principelemeint que cllia serpeint de Fritz l'ètâi on prècaut, adan vo séde. Appriheindâvant de lo vére arrevâ.

Ne vaitcè-te pas qu'onna balla demeindze, mon Fritz arreve vè lo carbatî-mimero-ion avoué onna troupa de dzein. Sè site vè lo courti iô lâi avâi dâi trâblle et sè met à coumandâ dâo boutsî. Lo carbatî-mimero-ion ein ètâi tot eimbêtâ, po cein que savâi que foudrâi marquâ su l'ardoise.

De la part de lé de la tserrâie, lo carbatî-mimero-dou risâi à veintro débôtenâ de peinsâ que lo Fritz n'ètâi pas venu vers li.

Cein mourgâve lo carbatî-mimero-ion. Adan, quand l'ant zu bu lâo premîre botolhie, ie fâ dinse à Fritz :

— Vo faut bin m'estiâsâ. clliaô monsû ! Su pas tant atsalandâ stâo temps. Mè botolhie l'arrevant quasâ âo bet. N'è pas quemet Vèvon, l'autro carbatî, que l'a reçû l'autr'hî dâi tièce de botolhie à soulâ tot lo Grand Conset. Se vo voliâvi dâo tot bon, vo porrâi pâo-t-tre vo z'agor-mandâ tsî lî.

— Vâi mâ, fâ Fritz, te sarâi pas dzalâo s'on lâi allâve ?

— Ouaih ! on sè comprend. Faut que tot lo mondo vive ! Allâ pi !

Et sti coup, l'è Vèvon que l'a marquâ su l'ardoise.
Marc à Louis.

DÉSARMEMENT

COMMENT vous représentez-vous une frontière ? On est tenté de se l'imaginer par un mur crêté de tessons ou par des fils de fer barbelés, des tranchées soigneusement dissimulées sous des épines. Eh bien ! les Etats-Unis et le Canada projettent d'établir, sur les 3000 kilomètres de frontière qui séparent ces deux Etats, une zone fleurie qui sera un merveilleux jardin, une promenade splendide, un éden véritable. Les plus beaux bégonias seront cultivés dans cette longue et riante plate-bande, où nul n'osera plus cherrer. Il y aura, par-ci par-là, des parcs joyeux, des jardins parfumés. Est-ce que vous ne trouvez pas cela ravissant ? Est-ce que cela n'engage pas à la confiance réciproque, à la bienveillance, à l'amitié ? Oh ! si les frontières pouvaient cesser d'être une barricade par dessus laquelle on se regarde en chiens de faïence, en attendant que l'on se jette les uns sur les autres, comme des chiens hargneux qui veulent se dévorer !

Voyez-vous cela d'ici ?... Un jardin splendide, idyllique, de belles allées ombragées, où des équipes d'horticulteurs remplacent les patrouilles ; des berceaux où l'on vient en voisins le di-

manche, où jeunes gens et jeunes filles, que nul danger ne guette, mêlent fraternellement leurs rires, heureux d'être jeunes et de croire aux promesses de la vie. Des parfums, des fleurs, des abeilles dont le bruit de lyre dit le charme, la sécurité, le bonheur qui s'épanouit dans la paix, que ni la haine ni la méchanceté, ni la basse envie ne troubleront jamais. Un jardin où l'on ne voit même plus les classiques militaires effeuillant des marguerites avec des bonnes d'enfants ! Voyez-vous que cet exemple soit suivi et qu'un jour, entre tous les peuples... Ah ! désirons-le loyalement, franchement. Les bons sentiments sont contagieux comme les autres. Les jeunes gens de vingt ans n'ont pas été mis au monde pour la boucherie. Bénis soient les peuples qui mettent entre eux une barrière de fleurs, ils donnent un bel exemple au monde. Grâce à eux, un jour viendra où la parole du Maître sera peut-être observée : « Aimez votre prochain comme vous-même ». Votre prochain, c'est-à-dire tous les hommes, sans aucune restriction.

Prosper.

AH ! CES DAMETTES !

LE père Panchard est dans tous ses états depuis que son fils, ce galopin d'Héribert, courtise la première au syndic ! Pas qu'il aie quelque chose de repréhensible à arguer contre cette fille, non bien loin de là, mais c'est une damette ! A quoi, diable, pourrait-on l'employer à la ferme ? C'est tout juste bon à enfiler des perles et à porter les modes, et pouf l'envoyer porter aux cochons ou donner le « léchon » aux vaches, bernique ! Que faire en bas de soie et talons hauts ?

Et le plus fort c'est que ce crapaud de gamin prétend être son maître, être libre de ses actes ! Ne lui a-t-il pas l'autre jour répondu qu'il n'hésiterait pas à aller chercher fortune ailleurs si on ne le laissait pas libre de choisir sa femme ! Fallait qu'il aie rudement mordu à l'hameçon pour parler ainsi, lui si obéissant d'habitude. Elle avait su s'y prendre la mâtine !

Aujourd'hui encore il l'a vue qui attendait Héribert à la barrière du coin, et celui-ci n'a pas raté l'occasion de lui décocher une de ces œillades à vous retourner les sangs ! C'est y Dieu possible de se laisser « emberlifuoter » de pareille façon !

Le père Panchard ne sait plus à quel saint se vouer et c'est en maugrant tout bas qu'il va « gouverner ». Déjà le foin emplit les crèches, inonde le muffle des vaches. Le temps de rincer les « seillons » et le voilà fin prêt pour mener les bêtes à l'abreuvoir, tandis qu'en grinçant de tous ses essieux un char lourd de betteraves pénètre dans la cour, semant la panique parmi la volaille. C'est le fils :

— Voilà le dernier voyage, j'ai tout rentré !

— Bon ! Va manger un morceau et puis tu viendras me donner un coup de main à l'écurie.

— Avez-vous donné à manger aux vaches ?

— Oui. Il n'y a plus qu'à sortir le fumier et traire.

— Entendu !

Et Héribert, la vareuse jetée sur l'épaule, en sifflant se mit à dételer Finaude. Puis l'ayant ramenée à son écurie et soignée, il s'en fut casser un « croûton ». Un quart d'heure plus tard,

du pas de l'homme satisfait, il s'en retourne vers les étables où son père lui cède bientôt la place au tabouret et le lait gicle, mousseux dans le « seillon »...

Les heures passent et le repas du soir déjà s'achève. Héribert enlève sa chemise, cure ses ongles. Maintenant penché sur le bassin de la fontaine, la tête recevant à plein jet l'eau fraîche, il se frotte vigoureusement la face.

Cependant les parents attablés parlent des fréquentations du fils. La mère essaye de les excuser, de les légitimer même. Mais le fermier n'est pas de ceux qui se laissent facilement influencer. Pour lui, Héribert est un autoritaire, une mauvaise tête et jamais. « au grand jamais » il n'autorisera ce mariage ! Il faudrait être fou ou saouil pour le faire !

— Du reste, ajoute-t-il, c'est dans son intérêt.

— Pas sûr, lâche le jeune paysan.

— Comment ? Qu'est-ce que tu dis ?

— Je dis que je suis libre de prendre la femme qui me plaît et ce n'est pas vous qui m'en empêchez.

— Eh ! bien oui, c'est moi, parce que je ne sais que faire ici d'une propre à rien, et ta damette en est une !

— Elle est peut-être aussi fortunée que nous.

— Possible, mais pour moi, l'avoir compte à partir de l'épaula ou bout des doigts. A quoi cela te servira-t-il d'avoir une femme qui t'apporte dix ou vingt mille francs et ne sache pas même faire ta soupe !

— Je dis pas ! Je dis pas ! Mais c'est pas le cas.

— Qu'en sais-tu ? On voit tout en rose pendant qu'on fréquente et puis ça change une fois marié. Allons ! Aie un peu de jugeotte, que diable !

— Il n'est pas question de changer d'idée maintenant. On s'est promis.

— Ah ! vous vous êtes promis, eh bien moi, je n'entends pas que ces épousailles se fassent, sinon tu iras manger ton pain ailleurs. Je commence à en avoir assez de te voir prendre des allures de maître ici. Je ne vais pas par trente-six chemins : ou tu quittes cette pédante et alors tu restes à la ferme ou tu la gardes et tu vas chercher fortune ailleurs ! réfléchis !

— C'est tout réfléchi. Je m'en irai.

Et saisissant son paletot, il s'enfuit. Les deux vieux fermiers, presque des vieillards se regardèrent consternés. Ainsi donc leur petit leur préférerait une femme, les abandonnant ainsi à la porte de l'hiver ! Pour aller où ?

Ils se prirent à pleurer...

Des jours, des semaines passèrent. Héribert travaillait maintenant chez un paysan de Conthey et pouvait tout à son aise, le dimanche, retrouver la Justine, sa promise.

Cela avait bien été au début et la fille du syndic, fière de la décision prise par son amoureux, s'était dépensée en amabilités, pensant que les Panchard reviendraient sur leur mise en demeure.

Mais le temps s'écoulait et rien encore n'était venu atténuer l'orageuse explication. L'amour c'est beau, mais il faut de l'argent, une situation du moins pour le faire s'épanouir. Or, Héribert n'avait plus rien de tout cela. Hors de la ferme, il devenait un simple ouvrier de campagne à cinquante francs par mois, nourri, logé et blanchi. Que faire avec cela ?

Mais fine mouche, elle ne laissait encore rien transparaître de ce débat intérieur. Peut-être que le temps modifierait les choses, atténuerait la vindicte paternelle.

Puis ces illusions une à une s'éffritèrent. Le morne silence des fermiers de Crête-Longue était assez explicite, et ils avaient engagé deux nouveaux domestiques. Cela prouvait bien des choses.

Dès lors, elle afficha son véritable tempérament, disputant pour des riens, tant il est vrai que les femmes ont toujours deux caractères : ce-lui qu'elles font voir et celui qu'elles ont en réalité.

Puis vint l'abbaye du tir ; il y eut bal au village et le fils Panchard arriva comme d'habitude chez le syndic, l'après-midi une fois son travail terminé. La Justine n'y était pas. Ahuri, ne comprenant rien à cette absence, il allait repartir quand il l'aperçut qui dansait là-bas sur la place.

Tout son sang reflua. C'était donc ainsi qu'elle le récompensait d'avoir abandonné ses parents : ah ! bien, elle apprendrait à le connaître !

Il bondit sur la place, écartant à coups de coudes les danseurs. Puis rivé au plancher, le regard fixé sur la Justine, il dit :

— Que fais-tu là ?

Elle, dédaigneuse, hausse les épaules et avec un brin de moquerie dans la voix, répond :

— Ce que je fais ? Mais tu le vois bien, je danse et ce n'est pas toi qui va m'en empêcher, j'imagine.

— Pourquoi pas ?

— Eh ! bien, parce que je ne te reconnais aucun droit sur moi. Nous ne sommes tout de même pas encore mariés. Et si tu n'es pas content tu n'as qu'à aller ton chemin.

Ils étaient maintenant près de la buvette. La danse avait repris. On ne faisait plus attention maintenant à cette querelle d'amoureux. Les deux avaient oubliés. La joie reprenait ses droits.

Lui, haletant, la poitrine gonflée de rage contenue, ne sait plus quelle contenance prendre tant il est agacé d'avoir été si indignement trompé. Elle, au contraire, semble se jouer de cette douleur qu'elle avive encore par son attitude de reine outragée. Ils se défont presque.

Puis Héribert redresse le torse, semble reprendre possession de lui-même et... brusquement s'en va laissant toute pantoise la fille au syndic « qui n'en croit pas ses yeux ».

Les Panchard ne forment à nouveau qu'une seule famille, plus une encore qu'apparavant, car le fils ne pense plus à ces « fabioleries d'amourettes ».

Et ne tentez pas de lui vanter les mérites d'une femme si belle ou bonne soit-elle, car invariablement vous vous attireriez cette réponse :

— Fiche-moi la paix avec cette engeance ! Ça ne vaut pas la corde pour se pendre !

Joseph Décaillet.

Rayon d'art. — Chose entendue. Au « rayon d'art » d'un grand magasin de la rive gauche, une dame armée d'un face-à-main tombe en admiration devant un tableau tout encadré. Sur un fond bleu, six danseuses roses sont figées en des poses conventionnelles.

La dame demande le prix. Elle l'accepte... Mais elle voudrait — naturellement — un « pendant » à cette œuvre d'art. Le vendeur, empressé, fouille dans le casier « danseuses » et sort une toile de même taille, au cadre semblable, où l'on voit, sur un rideau gris, deux ballerines peintes avec minutie.

— Comme dimension, ça irait, dit la dame ; seulement, six danseuses d'un côté, deux de l'autre, ça manquera d'équilibre !

— Oui, réplique le vendeur, tenant les chefs-d'œuvre à bout de bras, comme pour les soupeser ; mais de ce côté-ci, elles sont bien plus grosses !

MÉDECINE

INDÉPENDAMMENT des braves gens qui viennent chez le pharmacien demander une portion pour une potion, de l'absolution pour de la solution, du baume de poils de coq pour du baume Opodeldoch, de la colle crème, pour du cold cream, de l'eau de malice pour de l'eau de Mélisse, de l'huile Henri V ou de l'huile d'hérison pour de l'huile de ricin, des forcicules de sén pour follicules, du sirop de saleté pareille pour salsepareille, du sang de dragon pour sandragon, de l'examen de contrat pour semen-contra, de la surface des Indes pour du sulfate de zinc, de la peinture idiote pour teinture d'iode, de la basilique bourriquée pour vaseline horiguée, il y a ceux qui viennent, faisant complaisamment les commissions de leurs voisins, avec des bouts de billet conçus dans ce genre : Une ceinture de chaos de choux, de l'or-

dure de pot-assomme, de l'eau d'anon, pour du Laudanum, du lierre Thérèse, pour lierre terrestre, de longs gants de six trains pour onguent citrin, de l'argot de seigle pour de l'ergot de seigle. Il en est qui demandent de l'essence de poturon pour des semences de potiron, du père Amidon pour du pyramidon, du choral pour du chloral. D'autres disent : Je me suis déplacé un tendron pour un tendon. Un médecin m'a raconté que l'un de ses clients, auquel il venait de déclarer : « Vous avez une angine couenneuse », était devenu rouge d'humiliation et de colère et lui avait répondu : « Moi, je ne vous ai jamais manqué de respect, docteur, et ce n'est pas une raison parce que vous êtes plus instruit que moi, pour me considérer comme une couenne. Je n'en suis pas une. J'ai de l'angine, c'est possible, puisque vous me le dites, mais pas celle dont vous parlez ; non, Monsieur le docteur, non. »

La médecine a bien ses petites gaîtés : c'est ainsi qu'une inflammation du péritoine devient quelquefois une déflagration du père Antoine, un homme sanguin, un homme sanguinaire, etc.

En lisant cette énumération fantaisiste, vous avez peut-être souri avec incrédulité, j'en ai passé et des meilleures ; demandez à votre pharmacien et vous verrez.

Patar.

Opération financière. — Par une chaleur écrasante, deux juifs marchent d'un village à l'autre. L'un porte une pesante fourrure dont il est fort incommodé.

— Est-ce que tu peux me prêter cinquante francs ? demande-t-il à son compagnon de route.


— Jacob, ne te fâche pas, je te prêterai cinquante francs si tu peux me donner un gage.

— Prête-les-moi sur ma fourrure, mon cher Lévy.

— Très volontiers.

Jacob prend les cinquante francs. Lévy prend la fourrure et, arrivé à destination, Jacob dit à Lévy : — Voici tes cinquante francs, rends-moi ma fourrure !

UN DOMAINE SERA VENDU

 N'a su l'histoire que le soir, à la pinte. Ils étaient là quatre ou cinq — tous jours les mêmes — qui buvaient leurs décrets, quand le syndic a déclaré en baissant la voix, comme pour une mauvaise nouvelle : — Alors, paraît qu'on va vendre la ferme aux Bolomey...

Les quatre ont eu un saisissement. Bien sûr, on savait que Bolomey ne faisait pas ses affaires ; mais on ne pensait pas que c'était à ce point. Et tout de suite, la *Feuille des Avis officiels* qui annonçait la chose a circulé entre les tables : « ...Mercredi prochain sera vendu par ordre, le domaine Bolomey comprenant... »

Suivait toute l'énumération. Le soir, les hommes ont raconté ça à leurs femmes. Et le lendemain, naturellement, tout le village le savait.

Puis, le jour de la vente est venu. Le cœur étreint d'une peine inexprimée, Bolomey a voulu fuir dans la campagne vide pour ne pas voir « ça ». Les gens qui l'ont rencontré ont dit qu'il avait l'air tout chose.

Pauvre bougre...

Il répétait : « En route », mais ne pouvait se décider à partir. Les tuiles de sa ferme miroitaient au fond du val, à travers les branches. Et partout, sur le versant de coteau, il revoyait ses cultures, ses sillons, ses haies vives. Là-bas, les rigoles creusées par lui le dimanche matin, avant le culte, pour l'écoulement des eaux de pluie ; et le taillis défriché ; et les deux grands herbages, juste cause d'orgueil. Son père avait été réduit à les envier... mais lui — lui — il en était le propriétaire. La dot de sa femme les avait payés, et pas cher encore. Nulle part ailleurs, le bétail ne prospérait pareillement ; il était rare de trouver une exploitation en meilleur état. Pas un buisson, pas une motte de gazon où il n'eût sué, où il n'eût joui, dans ce labeur cupide et passionné qui fait du paysan l'amant et l'esclave de son coin de terre.